



PRÉFET DU LOIRET

## Réunion plénière de la CLE

11 juillet 2012

### Collège des élus

<b><i>Etaient présents</i></b>		
M. Patrick CHOFFY	Conseiller général	Conseil Général du Loiret
M. Patrick RABOURDIN	Président	SIBL
M. Gérard MALBO	Représentant	Etablissement public Loire
M. Michel ROQUES	Elu	Agglo
Mme Anne d'AUX de LESCOUT	Conseiller délégué	Orléans
M. Philippe BELOUET	Adjoint au maire	Olivet
M. Christian BOIS	Adjoint au maire	Saint-Jean-Le-Blanc
M. Jérôme BROU	Conseiller municipal	Saint-Denis-en-Val
M. Jean-Pierre VOYER	Adjoint au maire	Sandillon
M. Philippe CAMUS	Conseiller municipal	Férolles
M. Jean-Marc GIBEY	Maire	Jargeau
M. Jean-Luc BRINON	Conseiller municipal	Tigy
<b><i>Etaient représentés par un pouvoir</i></b>		
Mme Pascale ROSSLER	Conseillère régionale	Conseil régional du Centre
M. Hugues SAURY	Conseiller général	Conseil général du Loiret
Mme Béatrice BARRUEL	Conseillère municipale	Orléans
M. Jean-Claude HENNEQUIN	Adjoint au maire	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
M. Yves ROBICHEZ	Adjoint au maire	Darvoy
M. Bernard GILBERT	Conseiller municipal	Marcilly-en-Villette
M. André GALHAC	Maire	Ouvrouer-les-Champs
M. Denis LEFAUCHEUX	Conseiller municipal	Sigloy
Mme Catherine LAIZEAU	Adjoint au maire	Sully-sur-Loire
M. Gérard MICHAUD	Adjoint au maire	Saint-Cyr-en-Val
<b><i>Etaient excusés</i></b>		
M. Philippe ALLAIRE	Conseiller municipal	Neuvy-en-Sullias
Mme Chantal BUREAU-MAYEUX	Conseillère municipale	Mareau-aux-Prés

**Collège des usagers**

<b><i>Etaient présents</i></b>		
M. Jean-Claude BENNERY	Président	ASRL
M. Benoît LAMBERT	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Benoît FLIPO	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Didier PAPET	Président	Loiret Nature Environnement
M. Patrick HERVET	Représentant de l'association	Comité départemental de canoë kayak
M. Maurice DUBOIS	Président	Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale du Loiret
M. Cyrille RENARD	Président	APSL
M. Jean-Marc MURE	Président	Le Sandre Orléannais
<b><i>Etaient représentés par un pouvoir</i></b>		
M. Georges KIRGO	Représentant de l'association	UFC Que Choisir
M. Régis PETROT	Président	Fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
<b><i>Etait excusé</i></b>		
M. Jerry GRAS	Représentant	Chambre de Commerce et d'Industrie

**Collège des représentants de l'Etat**

<b><i>Etaient présents</i></b>		
M. Antoine GUERIN	Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret	Préfecture du Département du Loiret
M. Charles GENDRON	Directeur Départemental	Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
M. Jean ROYER	Département Coordination Régionales des Politiques de l'Eau et de la Biodiversité	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREAL)
M. Vincent VAUCLIN	Ingénieur	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
M. Jean-Luc GOUBET	Chef de service	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
<b><i>Etaient représentés</i></b>		
	Préfet de la Région Centre, Coordinateur du bassin Loire-Bretagne	Préfecture de la Région Centre
M. Jean COLY	Ingénieur génie sanitaire	Agence Régionale de la Santé du Centre
<b><i>Etait excusé</i></b>		
M. Xavier CLARKE de DROMANTIN	Chef du STAP du Loiret	Unité territoriale du Loiret de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre

Personnes présentes en appui technique

Mme Carine BIOT	Animatrice CLE	Etablissement public Loire
M. Laurent BOISGARD	Responsable du Pôle Aménagement et Gestion des Eaux	Etablissement public Loire
Mme Dominique LAVIEILLE	Service eau, environnement et forêt	DDT
M. Pierre GRZELEC	Gestion et protection des milieux aquatiques	DDT
Mme Séverine CARNIELLO	Responsable du Pôle Environnement Hygiène	Orléans
M. Stéphane THAUVIN	Garde-rivière	ASRL
Mme Amélie SOULAT	Chargée de mission	APSL

Ordre du jour :

I – Rappel historique de l'élaboration du SAGE Val Dhuy Loiret

II – Election du président et des vice-présidents

III – Constitution du bureau

IV – Questions diverses

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret ouvre la séance plénière de la CLE à 17h30 en présentant l'ordre du jour et en remerciant les membres de leur présence.

**I. Rappel historique de l'élaboration du SAGE Val Dhuy-Loiret**

Un bref historique de l'élaboration du SAGE est présenté par M. Grzelec (Direction Départementale des Territoires du Loiret).

Mme Biot (animatrice du SAGE Val Dhuy-Loiret) présente l'Etablissement public Loire, nouvelle structure porteuse en phase de mise en œuvre du SAGE, ainsi que le rôle et les différentes missions de la Commission Locale de l'Eau.

A la suite de ces deux interventions, M le Secrétaire Général demande aux membres présents s'ils ont des questions sur les nouvelles missions de la CLE et de la structure porteuse.

Ce préambule n'appelant aucune question de l'assemblée, il est proposé de passer au point 2 de l'ordre du jour.

## **II. Election du Président et des Vice-présidents**

### **Election du Président**

Après avoir rappelé les modalités de l'élection du Président de la CLE, le Secrétaire Général fait un appel à candidature.

M. Roques, adjoint au maire d'Olivet, présente la candidature de M. Saury (Conseil Général du Loiret) qui ne pouvait être présent ce jour mais représenté par M. Choffy.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, M. le Secrétaire Général propose de procéder au vote.

Résultats du vote (22 votants présents ou représentés) :

- M. Saury : 19 voix
- M. Rabourdin : 2 voix
- Bulletin blanc : 1 voix

**Ayant obtenu la majorité absolue, M. Saury est élu Président de la CLE du SAGE Val Dhuy- Loiret dès le premier tour.**

### **Election des deux Vice-présidents :**

M. le Secrétaire Général rappelle les missions des Vice-présidents de la CLE et invite les candidats à se manifester.

Mme D'Aux, M Rabourdin et M Roques s'étant portés candidats, le Secrétaire Général propose de passer à l'élection du 1<sup>er</sup> vice-président.

Résultats du vote :

- M. Rabourdin : 15 voix
- M. Roques : 3 voix
- Mme D'Aux : 4 voix

**M. Rabourdin est élu au premier tour et est reconduit dans ses fonctions.**

Pour le second poste de Vice-président, Mme D'Aux retire sa candidature après avoir expliqué qu'elle s'était présentée en pensant que MM Saury et Roques représentaient la Ville d'Olivet. Toutefois, elle énonce son souhait de continuer à siéger au bureau de la CLE du fait de sa présence au Comité de Bassin Loire-Bretagne et à l'EP Loire.

Résultats du vote :

- M. Roques : 20 voix
- Bulletins blancs : 2

**M. Roques est élu au premier tour et est reconduit dans ses fonctions.**

### **III. Constitution du Bureau**

M. le Secrétaire Général rappelle les missions du bureau ainsi que sa composition.

M. Renard (Président de l'APSL) demande s'il est possible de changer la composition du bureau afin que toutes les catégories socioprofessionnelles soient représentées, notamment les sports nautiques.

M le Secrétaire Général précise qu'une modification de la composition du bureau nécessite de modifier les règles de fonctionnement de la CLE ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

Il propose, pour les 4 sièges revenant au collège des services et établissements publics de l'Etat, les instances suivantes :

- Préfecture du Département du Loiret
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre
- Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Pour les deux autres collèges, il propose une interruption de séance afin que soient désignés 5 représentants du collège des élus (Président et Vice-présidents sont membres de droit) et 4 pour celui des usagers.

Après l'interruption de séance, M Rabourdin annonce les représentants des collectivités territoriales :

- M. Saury - Conseil Général du Loiret
- M. Rabourdin - SIBL
- M. Roques – Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire.
- Mme d'Aux - Orléans
- M. Hennequin – Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- M. Allaire – Neuvy-en-Sullias
- M. Brinon - Tigy
- M. Gibey - Jargeau

M. Bennery (ASRL) énonce le nom des instances représentées au sein du collège des usagers :

- Chambre d'Agriculture du Loiret
- Association Syndical de la Rivière du Loiret (ASRL)
- Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale du Loiret
- Association pour la Protection du Site de la Rivière du Loiret et de ses affluents (APSL)

M. Bennery revient sur la demande de l'APSL pour l'intégration d'un représentant des sports nautiques dans le bureau.

M. Grzelec répond que les activités nautiques peuvent être prises en compte par exemple dans la composition de commissions thématiques. Si cela ne suffisait pas, il faudrait alors penser à procéder aux changements des règles de fonctionnement.

#### **IV. Points divers**

Mme Biot présente deux points d'informations.

Etude hydrogéologique :

Le rapport d'étude étant en cours de finalisation, les résultats devraient pouvoir être présentés lors de la prochaine CLE.

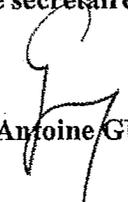
5<sup>ème</sup> révision des zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole

La CLE va être sollicitée pour émettre entre le 26/07 et le 28/09/2012 un avis sur ce projet de révision des zones vulnérables notamment au regard de son adéquation avec le SAGE (masse d'eau « le Dhuy » - FRGR1140 concernée par cette révision).

Prochaine séance plénière de la CLE fixée le 13 septembre 2012 à 15h00 sous réserve de la disponibilité du Président M. Saury.

L'ordre du jour étant épuisé, le Secrétaire Général lève la séance à 18h35.

Le secrétaire général,

  
Antoine GUERIN